



Ville de
Pont-Sainte-Maxence

Vous habitez PONT-SAINT-MAXENCE et avez obtenu une mention Très Bien au diplôme du brevet ou du baccalauréat 2026 ?

Faites-vous connaître **avant le 12 août 2026** auprès de la direction des affaires scolaires pour recevoir votre récompense offerte par la Ville !

L'obtention du brevet et du baccalauréat est une étape fondamentale dans la vie des jeunes qui clôture un cycle d'apprentissage. Soucieuse de valoriser ce nouveau palier vers des projets d'avenir, la mairie de Pont-Sainte-Maxence mettra à l'honneur, lors d'une cérémonie prévue le samedi 29 août, ces jeunes diplômés ayant obtenu la mention « Très bien ».

Si vous êtes concernés, vous pouvez vous faire connaître via le bulletin ci-dessous accompagné des pièces demandées.

Celui-ci pourra être déposé à l'accueil de la mairie ou renvoyé, avant le 12 août 2026, à l'adresse : mairie.decs@pontsaintemaxence.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM – PRENOM :

ADRESSE :

MAIL : **Tél. :**

BREVET / ou BAC « Mention très bien » obtenu en 2026 (préciser filière) :

.....

COLLEGE / ou LYCEE FREQUENTÉ (2025/2026) :

ETUDES POURSUIVIES (2026/2027) :

Pièces à fournir avec le bulletin :

Photocopie de la pièce d'identité ☐

Photocopie du relevé de notes ☐

Justificatif de domicile ☐